



Réservation des manuels scolaires

RENTREE 2023/2024

Lycée Daguin

Conseil des Parents d'Elèves
des Lycées F. Daguin et M. Dassault
15 rue Gustave Flaubert – BP 60265

33698 Mérignac CEDEX

Tél : 07.67.87.69.98

Mail : dag.das@free.fr

Site : <https://fcpedaguindassault.fr>



Madame, Monsieur,

Les manuels scolaires sont désormais la propriété de la région Nouvelle-Aquitaine. **Cette mesure permet ainsi la gratuité d'accès aux manuels scolaires pour tous nos lycéens.**

Cependant, les livres « consommables » ou cahier d'activités (livres pour TP) pour les sections STMG restent à la charge financière des parents.

Notre association FCPE des lycées Daguin et Dassault est partenaire de la région pour assurer le suivi de vos réservations de manuels scolaires.



L'équipe FCPE des lycées Daguin et Dassault est une équipe solidaire et à votre écoute pour vous représenter dans les différentes instances des lycées.

L'équipe FCPE des lycées Daguin et Dassault vous informe grâce à sa page **Facebook FCPEDaguinDassault**, **ses bulletins d'informations** tout au long de l'année et **son site** <https://fcpedaguindassault.fr>

L'équipe FCPE des lycées Daguin et Dassault est disponible en vous accueillant lors de ses 2 permanences : les lundis et mercredis matin au sein du lycée pour vous apporter son aide sur la constitution des dossiers FSL (Fonds Social Lycéen), sur la remise des manuels scolaires et pour tout sujet concernant la scolarité de votre enfant.

A noter dans vos agendas !

ASSEMBLEE GENERALE
Conseil local FCPE Daguin Dassault
Lundi 11 septembre 2023 à 18H

FONCTIONNEMENT BOURSE AUX LIVRES DES LYCEES DAGUIN ET DASSAULT

dag.das@free.fr ou 07.67.87.69.98

Cette année, la FCPE vous accueille à la MDL du Lycée DAGUIN

RESERVATION DES LIVRES : Plusieurs possibilités

- En venant à nos permanences selon les dates et horaires ci-dessous.
- **OU** Par courrier : Conseil local FCPE Lycées F.Daguin – 15 Rue Gustave Flaubert – BP 60265 – 33698 MERIGNAC Cedex (Envoyez-nous svp un mail avant votre envoi à dag.das@free.fr, nous vous confirmerons la réception de votre réservation.)
- **OU** en faisant une pré réservation via le formulaire sur notre site <https://fcpedaguindassault.fr> (dans l'onglet Manuels Scolaires)

Les réservations des livres doivent être impérativement faites avant le 10 juillet pour une livraison en Août

Documents nécessaires pour toute réservation.

1 - Le bon de réservation rempli

2 - **Moyens de paiement** : chèque à l'ordre de FCPE Daguin, espèces ou CB si vous souhaitez adhérer et commander des livres « consommables » pour les TP, la calculatrice et/ou les lunettes de protection pour les spécialités Physique-Chimie et SVT en 1ère.

PLANNING 2023-2024

RESTITUTION+RESERVATION des manuels scolaires pour l'année 2023-2024		
DATES	Matin 8H30-12H	Après-midi 14H-17H
Lundi 5 juin	2G01 à 2G04	2G05 à 2G07
Mardi 6 juin	2G08 à 2G11	2G12 à 2G14
Mercredi 7 juin	2G015 à 2G17	
Jeudi 8 Juin	1G01 à 1G04*	1G05 à 1G08*
Vendredi 9 Juin	1G09 à 1G12*	
Mardi 13 Juin	1ères STMG*	
Jeudi 22 juin	TGT01 à TGT08	TGT09 à TGT13
Vendredi 23 juin	TSTMG + Retardataires	
Vendredi 30 juin	8h15-12h Nouveaux Secondes Inscription et Distribution manuels scolaires	13h-17h Nouveaux Secondes Inscription et Distribution manuels scolaires
Lundi 3 Juillet	10H-12h Nouveaux Secondes Inscription et Distribution manuels scolaires	13h-17h Nouveaux Secondes Inscription et Distribution manuels scolaires
Mardi 4 Juillet	9H-12h Nouveaux Secondes Inscription et Distribution manuels scolaires	13h-17h Nouveaux Secondes Inscription et Distribution manuels scolaires
Lundi 10 juillet	Permanence	

DISTRIBUTION des manuels scolaires des manuels scolaires pour l'année 2023-2024		
DATES	Matin 9H-12H	Après-midi 14H-17H
Lundi 19 juin	1 ^{ère} Générale Noms de A à D	1 ^{ère} Générale Noms de E à M
Mardi 20 juin	1 ^{ère} Générale Noms de N à Z	Retardataires 1 ^{ère} Générale
Vendredi 30 juin	1 ^{ère} STMG	
Lundi 28 aout	Permanence Nouvelles inscriptions	14H-16H Permanence Nouvelles inscriptions
Mardi 29 aout	Terminales Noms de A à D	Terminales Noms de E à M
Mercredi 30 aout	Terminales Noms de N à Z	
Jeudi 31 aout	T STMG + Livres TP 1 ^{ère} STMG	Retardataires Tous niveaux
Vendredi 1 ^{er} Septembre	Secondes Distribution Calculatrices Commandées en juin-juillet	
Lundi 4 Septembre	Internes + Retardataires	Permanence
Mardi 5 septembre	Permanence	Permanence
Mercredi 6 Septembre	Permanence	

*Possibilité pour les élèves de 1ères de conserver le manuel de français. A rendre impérativement le 28 juin de 9H à 12H ou avant à nos permanences suivant planning ci-dessus.

BON DE RESERVATION – ADHESION FCPE 2023-2024

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE

NOM ET PRENOM DU PARENT ADHERENT

ADRESSE

CODE POSTAL + VILLE.....

N° de téléphone.....

MAIL DU PARENT (en majuscules)

Avez-vous un autre enfant inscrit à Daguin ou à Dassault :

Choisissez le type d'adhésion*

* Adhésion facultative pour la réservation des manuels scolaires

Adhésion obligatoire pour l'achat de fournitures : calculatrice, lunettes et livres TP)

- 14.35 € adhésion de base
- 4 € abonnement à la revue des parents
- 3.40€ si vous adhérez déjà dans un autre établissement pour 2023-2024
- 0 € si vous avez déjà un enfant sur Dassault OU Daguin

Souhaitez-vous participer à la vie de la FCPE :

(Entourez votre réponse)

- | | | |
|--|-----|-----|
| Être délégué au conseil de classe | OUI | NON |
| Participer au Conseil d'Administration | OUI | NON |
| Participer aux activités du conseil local | OUI | NON |
| Participer à la Bourse aux livres (bénévole) | OUI | NON |
| Recevoir les informations de l'association | OUI | NON |

CLASSE RENTREE 2023-2024

SECONDE

- Générale

PREMIERE

- Générale
- STMG

TERMINALE

- Générale
- STMG

CHOIX DES SPECIALITES ET OPTIONS :

DNL (Sections EURO)

- DNL Anglais
 - SVT
 - Maths
 - Hist-Géo
 - SES
- DNL Espagnol – SVT
- DNL Allemand - Maths

OPTIONS

- Histoire des arts (seconde seulement)
- Latin
- Italien
- Maths expertes (terminale seulement)
- Maths complémentaires (terminale seulement)
- DGEMC (terminale seulement)

SPECIALITES (PREMIERE/TERMINALE GENERALES)

Cochez

- 3 spécialités pour les premières générales
- 2 spécialités pour les terminales générales
- Maths
- Physique-Chimie
- SVT
- NSI
- SES
- HGGSP : Hist-Géo, Géopolitique et Sc Politiques
- LLCER Anglais
- AMC
- HLP : Humanités, Littératures et Philosophie
- Histoire des arts

STMG

Pour valider la commande des livres « consommables (TP) » 30 euros d'arrhes vous seront demandés à la réservation.

- Première
- Terminale
 - STMG RH
 - STMG GF
 - STMG MERC

LANGUES

- Anglais
- Espagnol
- Allemand
- Chinois

Calculatrices :

- TI-83 PREMIUM CE Edition Python : 76€
- Casio Graph 35+E II : 58€
- Numworks : 81€

Pour TP Physique/Chimie et SVT à partir de la 1ère

(Recommandé) :

- Lunettes de protection : En attente tarif
- Sur -Lunettes (pour les élèves qui portent déjà des lunettes) : En attente tarif

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus et approuve le règlement Bourse Aux Livres.

Je m'engage à restituer les manuels scolaires en BON ETAT en fin d'année.

SIGNATURE :

Cadre réservé à notre association :

DATE	MONTANT VERSE	MODE DE PAIEMENT	N°CHEQUE/N°RECU

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX LIVRES - Lycée Daguin

L'adhésion :

L'adhésion à la FCPE est facultative si vous réservez seulement les manuels scolaires.

L'adhésion à la FCPE est obligatoire :

- Si vous commandez à notre association les livres « consommables », la calculatrice et/ou les lunettes de protection.
- Si vous souhaitez avoir des informations sur notre association comme les bulletins d'information mensuels de notre conseil local, les comptes-rendus de nos réunions, des CA, les informations liées à la vie du lycée en général.

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés au lycée Daguin et au lycée Dassault, vous ne paierez qu'une seule adhésion.

Si vous avez souscrit une adhésion pour un enfant scolarisé dans un autre établissement en 2023/2024, vous paierez une adhésion réduite à 3.40€ à notre conseil local. L'adhésion est déductible des impôts.

La bourse aux livres est organisée en 2 étapes :

1- La restitution des livres fournis par notre conseil local, la réservation des manuels scolaires et la commande des consommables, la calculatrice et/ou les lunettes de protection :

Les livres doivent être restitués aux dates prévues selon notre planning.

- Les élèves de 2^{nde} et 1^{ère} doivent venir à nos permanences nous restituer les livres avec leur bon de réservation pour l'année suivante accompagné d'un règlement si vous souhaitez adhérer et/ou si vous souhaitez commander des livres consommables, la calculatrice et/ou les lunettes de protection.
- Les élèves de terminale doivent rendre tous leurs livres au plus tard le 23 juin.
- Les nouveaux élèves doivent également venir à nos permanences avec leur bon de réservation rempli accompagné d'un règlement si vous souhaitez adhérer et/ou si vous souhaitez commander des livres consommables et la calculatrice.

Les prix des consommables vous seront donnés à nos permanences.

- Pour valider la commande des livres « consommables » 30 euros d'arrhes vous seront demandés.
- Pour valider la commande des calculatrices, le montant total vous sera demandé.
- Pour valider la commande des lunettes de protection, le montant total vous sera demandé.

Le paiement par chèque libellé au nom de la FCPE Daguin, le paiement en espèces et en CB sont acceptés.

Notre conseil local peut accorder des facilités de paiement (ex : 3 chèques avec intervalles d'encaissement d'un mois).

Vous pouvez aussi demander auprès de l'administration du lycée un dossier d'aide appelé Fonds Social Lycéen (FSL).

Le responsable Bourse Aux Livres vous donnera toutes les informations nécessaires. Ce fonds social s'adresse aux familles en difficultés financières. Ces familles peuvent solliciter cette aide pour des dépenses liées à la scolarité comme les livres consommables, les frais de cantine ou les frais de transport.

2- La distribution des manuels scolaires, livres « consommables » et calculatrice.

La distribution s'effectue suivant les dates prévues dans notre planning.

Aucun livre « consommable » ne sera distribué avant le paiement total de la commande.

En cas d'annulation de la commande vous devez nous en avertir avant le début des distributions fin août. Passé ce délai, les arrhes ne seront plus remboursées.

Si vous ne récupérez pas vos livres aux dates de distribution en août et si nous ne recevons aucune nouvelle de votre part, les livres seront considérés comme abandonnés et notre conseil local pourra en disposer à sa convenance.

L'élève s'engage à restituer les manuels scolaires en BON ETAT en fin d'année.